TECHNICIEN(NE) EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Remplacements occasionnels et possibilité à plus long terme
École Brenda-Milner
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) est à la recherche de techniciennes ou techniciens en éducation spécialisée pour effectuer des remplacements occasionnels, avec une possibilité à plus long terme, à l'école régionale Brenda-Milner, située à Châteauguay.

VOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'école Brenda-Milner est une école spécialisée à mandat régional qui accueille des élèves handicapés, âgés de 4 à 21 ans, de niveau préscolaire, primaire et secondaire, présentant une déficience intellectuelle profonde ou moyenne à sévère avec des troubles associés.

Environnement novateur et à la fine pointe de la technologie

Dans cette école spécialisée de 18 classes, construite selon des concepts de développements durables, les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage sont mieux outillés pour faire face aux difficultés rencontrées quotidiennement. L'école regroupe également les services suivants :

- Des salles multisensorielles et des salles de musicothérapie;
- Des salles de lecture;
- Salle de motricité;
- Des soins d'hygiène, des soins médicaux, des soins à l'alimentation et des soins de gavage;
- Une piscine;
- Un gymnase et une aire de jeux extérieure.

VOS CONDITIONS D'EMPLOI

- Horaire : les besoins peuvent varier selon les journées et les remplacements requis.

 - **Journée complète :** 8 h 30 à 15 h 00 (30 minutes pour le dîner et 30 minutes de pauses)
 - **Avant-midi seulement :** 8 h 30 à 11 h 58
 - **Après-midi seulement :** 12 h 48 à 15 h 00
 - **Possibilité d'avoir un remplacement au service de garde ou durant la rotation des dîners** : 10 h 58 à 13 h 48.

- Salaire : de 28,43 à 40,92 $ de l'heure, selon les qualifications et l'expérience et en conformité avec la convention collective en vigueur.

VOTRE MISSION

Relevant de la direction de l'école et en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, vous appliquerez des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée auprès d'élèves handicapés ou en difficulté

d'adaptation ou d'apprentissage. Votre intervention s'inscrira dans le cadre d'un plan d'intervention ou d'un programme destiné aux élèves nécessitant un soutien particulier.

Pour en savoir plus sur la description de tâches détaillée, consulter le plan de classification.

VOTRE APPORT AU QUOTIDIEN

- Élaborer, organiser et animer des activités éducatives ou de soutien pédagogique visant à développer des habiletés sociales, cognitives, psychomotrices et de communication;
- Préparer et adapter le matériel nécessaire à ces activités. La personne collabore à la réalisation d'autres activités éducatives telles que l'organisation et la supervision de stages en milieu de travail;
- Appuyer l'élève dans ses apprentissages, notamment en classe, pour l'aide à la lecture et à l'écriture, la reprise des explications du personnel enseignant, les leçons, l'exécution des devoirs, et ce, dans la mesure de ses compétences et selon les tâches confiées par le personnel enseignant ;
- Observer la situation et intervenir auprès des élèves en réaction avec leur environnement et utiliser des techniques d'intervention pouvant favoriser le retour au calme et à l'ordre;
- Assurer l'encadrement des élèves qui, à la suite d'une sanction, doivent suivre leur cours dans un local séparé, les aider à poursuivre leurs travaux scolaires et convenir avec les élèves et les intervenantes ou intervenants concernés des conditions de leur réintégration en classe;
- Collaborer, au besoin, avec les organismes de protection de la jeunesse ainsi qu'avec les autres intervenantes ou intervenants externes.

VOS QUALIFICATIONS

Diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'éducation spécialisée ou en voie d'obtention.

Autres candidatures acceptées :

- AEC en Techniques d'éducation spécialisée;
- DEC en Techniques de travail social ou d'intervention en délinquance;
- BAC en adaptation scolaire;
- BAC en criminologie;
- BAC en psychoéducation;
- BAC en psychologie;
- BAC en travail social ou service social;
- BAC par cumul de trois (3) certificats répondant aux exigences de l'emploi (ex. : intervention auprès des jeunes, fondements pratiques, santé mentale, études individualisées, petite enfance et famille, etc.);
- Certificat en petite enfance et famille : éducation et intervention précoce et certificat d'intervention en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme combiné à un (1) an d'expérience jugée pertinente à l'emploi;
- Certificat en psychoéducation combiné à deux (2) ans d'expérience jugée pertinente à l'emploi;
- Certificat d'Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques combiné à deux (2) ans d'expérience jugée pertinente à l'emploi;

TECHNICIEN(NE) EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Remplacements occasionnels et possibilité à plus long terme
École Brenda-Milner
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

- AEC Intervention en milieu juvénile et correctionnel combiné à l'un ou l'autre de ces AEC : Intervenir en santé mentale ou Trouble du spectre de l'autisme.

VOTRE PROFIL OU EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Aptitudes pour la relation d'aide et le conseil;
- Dynamisme et compétences d'animation de groupes;
- Esprit d'équipe et de coopération;
- Sens de l'initiative et débrouillardise;
- Facilité sur le plan des relations interpersonnelles et sens de la communication;
- Habiletés de rédaction et excellente maîtrise du français oral et écrit;
- Capacité à accompagner occasionnellement les élèves dans le cadre d'activités aquatiques.

POSTULEZ DÈS MAINTENANT

Le défi vous intéresse? Veuillez soumettre votre candidature en ligne en cliquant ici.

Référence de concours : S-2627-026

Le CSSDGS remercie tous les candidats et les candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Le CSSDGS est engagé dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le CSSDGS est assujetti à la Loi sur la laïcité de l'État ainsi qu'aux dispositions amenées par l'adoption du projet de loi 94 depuis le 30 octobre 2025. Cette loi vise notamment à élargir l'interdiction du port de signes religieux à l'ensemble du personnel travaillant ou étant appelé à se présenter auprès des élèves. Cette dernière stipule que tous les membres du personnel doivent exercer leurs fonctions à visage découvert, s'abstenir de porter tout signe religieux et utiliser exclusivement le français dans le cadre de leurs fonctions.